



UNIVERSITÄTS-
BIBLIOTHEK
PADERBORN

Universitätsbibliothek Paderborn

Œuvres D'Architecture

Scamozzi, Vincenzo

Paris, 1764

Des oreillons ou crossettes, & des consoles qu'on ajoute aux portes.

urn:nbn:de:hbz:466:1-35944

Des oreillons ou crossettes, & des consoles qu'on ajoute aux portes. Même Planche.

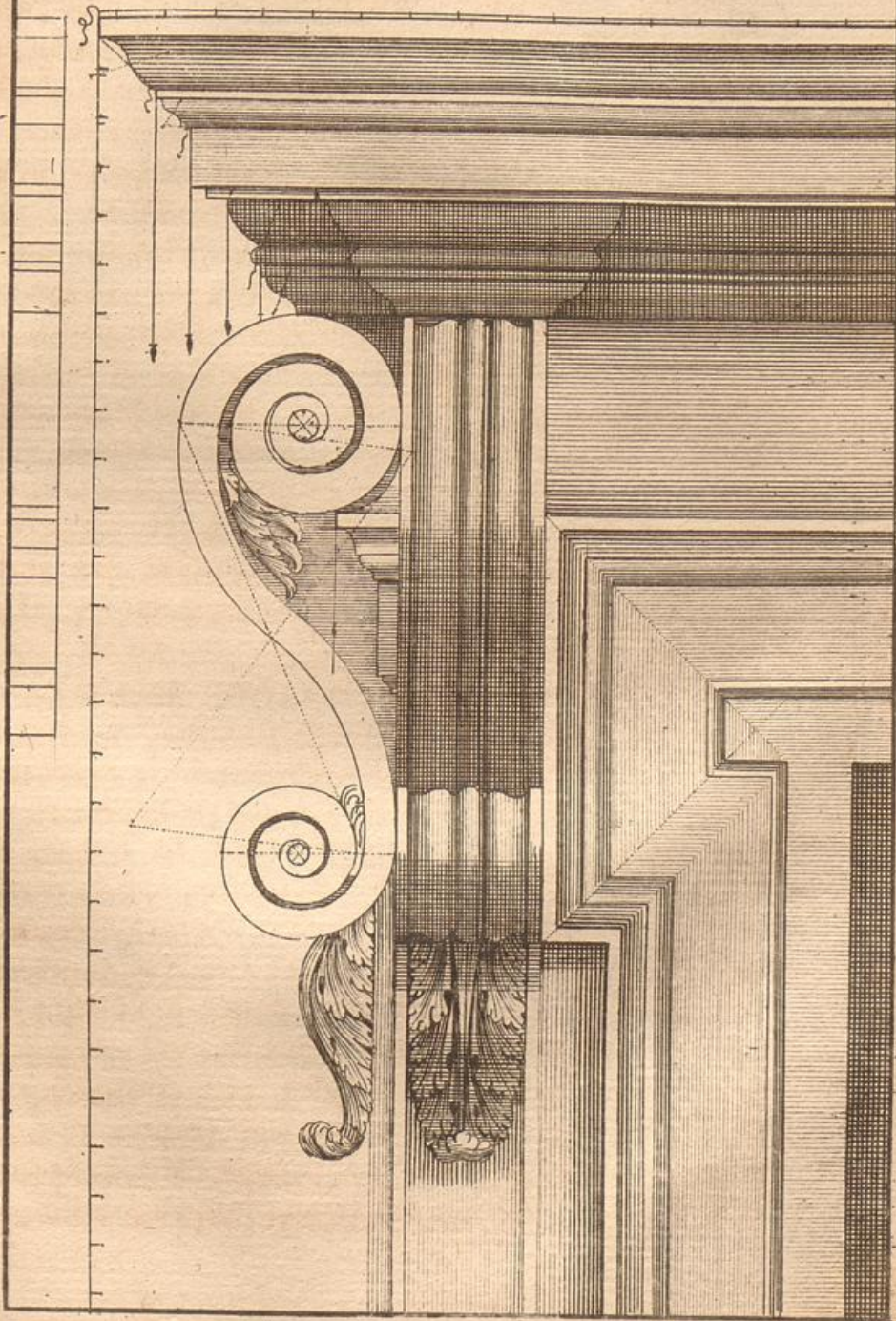
Après avoir parlé des portes & des fenêtres, il reste à dire quelque chose sur les oreillons ou crossettes qu'on pratique aux chambranles, & ensuite des consoles qu'on place sur leurs côtés: ces sortes d'ornemens augmentant considérablement la beauté des portes, des croisées, & des cheminées.

L'origine des crossettes vient de ce que dans les premiers tems, lorsqu'on bâtissoit en bois, le linteau, pour mieux porter sur les montans de la porte, excédoit en longueur la largeur des pieces de bois dont on a figuré le chambranle. On ne fait point de ces crossettes, lorsque le chambranle n'a qu'une fasce. Pour leur donner une belle proportion, elles doivent faillir de la largeur de la premiere fasce, au de-là du chambranle, & avoir la même hauteur que le linteau du chambranle, excepté cette premiere fasce, ainsi qu'on le remarque aux fenêtres du dedans du temple de la Sybille, à *Tivoli*, sans quoi elles sont imaginaires & sans aucune vraisemblance.

Les consoles pendent du dessous de la mouchette ou larmier, ou du dessous de la corniche; on en voit à un temple d'Ordre Ionique, près du Tybre, à la porte d'un temple Antique à Spolette, & à la maison quarrée de Nîmes, en Languedoc. *Viruve* dit qu'elles conviennent aux portes Ioniques, mais elles peuvent aussi s'employer fort à propos à celles de l'Ordre Romain, parce que ces Ordres ont des volutes à leurs chapiteaux, & que les consoles sont contournées à leurs extrémités par des especes de volutes.

La hauteur des consoles se mesure de deux façons: l'une depuis le dessous du larmier jusqu'au dessous du

Porte ou Fenêtre d'Ordre Corinthien
Avec les Moulures qui y conviennent



linteau du chambranle : l'autre depuis le dessous de la corniche jusqu'à l'endroit où tombe la croffette. Leur largeur doit être des trois cinquièmes de celle du chambranle, lequel a la même largeur que les membres de la corniche depuis le dessous du larmier, c'est-à-dire, qu'il a la moitié de cette même corniche. Les volutes d'en haut auront autant de largeur que la frise a de hauteur : celles d'en bas doivent répondre à l'excédent de la croffette au dessous du linbeau. Les feuilles qu'on met au dessous des consoles ont la même largeur que ces consoles, & sont aussi longues que la volute d'en haut. La feuille de chêne convient plus que toute autre à cet ornement.

C H A P I T R E V.

Des plafonds, des corniches, & des voûtes.

A P R È S avoir parlé des Ordres d'Architecture dans le Livre précédent, il semble nécessaire de dire ici quelque chose des plafonds & des lambris, d'autant qu'ils forment une des parties les plus essentielles du corps d'un édifice, & qu'ils contribuent considérablement à la décoration des dedans, lorsqu'ils sont traités avec goût & jugement. Comme la plupart des plafonds chez les Anciens étoient de bois, il n'en reste plus aucun vestige, ainsi nous ne pouvons en juger que par les écrits de *Viruve*, & des autres Auteurs qui ont fait la description des édifices Antiques ; tout ce qu'ils ont pu nous en apprendre, c'est que ces plafonds étoient construits ordinairement de bois précieux, & d'ouvrage de marqueterie fort ri-